



Résultats semestriels 2023

<i>Principales données en milliers d'€</i>	S1-2023	S1-2022	<i>Variation en %</i>
Chiffre d'affaires	606	910	-33,5
• <i>France</i>	431	560	-23,2
• <i>International</i>	175	350	-50,0
Marge Brute	440	656	+ 0,5 pt
<i>En % du CA</i>	72,6%	72,1%	
Résultat d'exploitation	- 637	- 555	
Résultat exceptionnel	167	24	
Résultat net	- 355	- 388	

Le conseil d'administration d'I.Ceram, réuni le 18 septembre 2023 sous la présidence d'André Kérisit, a arrêté les comptes sociaux du premier semestre de l'exercice 2023.

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 2023 s'établit à 606 k€, en baisse de 33,5 % par rapport au premier semestre 2022. Ce recul reflète les conséquences de la mise en place de la nouvelle réglementation européenne (EU MDR certification). Le second report de la mise en place de cette nouvelle réglementation à 2027/2028 impacte fortement le maintien sur le marché des produits historiques fabriqués par I.Ceram. Les coûts élevés des tests et les délais prolongés d'obtention des résultats conduisent mécaniquement à la suppression progressive des autorisations de ventes et de mises sur le marché de ces gammes de produits. Le déficit d'organismes certifiant en Europe (34 versus 50) et notamment 1 seul francophone en France, en capacité d'accepter les produits combinés de classe III, contribue fortement à pénaliser l'activité commerciale de l'entreprise et donc son chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires à l'international a subi lui aussi des difficultés réglementaires, accentuées par la déstabilisation liée à la guerre en Ukraine. La chaîne d'approvisionnement (matière première, énergie, consommables de production...) s'en est trouvée perturbée, entraînant un sur-stockage de la part des clients étrangers sur l'exercice 2022 et donc une diminution de leurs commandes sur le 1^{er} semestre 2023 de 50%.

La bonne maîtrise des achats courants a permis de limiter, pour partie, la dégradation du résultat d'exploitation qui s'établit à – 637 K€ (- 15%), en dépit de la baisse du chiffre d'affaires et de l'augmentation des coûts des énergies, des matières premières et des frais de certification.

Par ailleurs, le résultat net semestriel s'élève à – 355 K€ après un résultat exceptionnel de 167 K€ lié à la cession de la filiale ADDIDREAM et au produit d'une subvention d'investissement.

Au 30 juin 2023, l'endettement net de la société s'élève à 1 509 K€ pour 1 643 K€ de capitaux propres. D'ici la fin de l'année 2023, I.Ceram doit percevoir 408 K€ dans le cadre du programme i-Nov de la BPI France dont I.Ceram a été lauréat en 2022. Par ailleurs, plusieurs opérations sont actuellement à l'étude afin de renforcer la trésorerie et financer les développements.

Comme annoncé et conformément à sa stratégie concernant la gamme Céramil, I.Ceram a décidé de reprendre à compter de ce mois-ci la distribution en direct des implants innovants. Cette vente en directe devrait permettre à I.Ceram de renforcer ses marges sur ces implants en céramique, notamment les implants sternaux non chargés en antibiotiques qui eux sont marqués CE.

Dans le cadre de l'exposition des implants sternaux, I.Ceram voit pour la première fois sa technologie présentée lors du congrès américain de l'AATS (The American Association for Thoracic Surgery qui se tiendra à New York les 22 et 23 septembre 2023) mettant en avant l'intérêt de l'utilisation du sternum en céramique dans le cadre de pathologie de reconstruction sternale après résection oncologique.

I.Ceram réaffirme sa volonté de recentrer progressivement son développement sur sa technologie Céramil au vu des présentations scientifiques qui confirment, malgré un recul clinique encore limité pour le monde médical, tout l'intérêt de son utilisation dans des indications complexes.

I.CERAM est éligible aux dispositifs PEA et PEA – PME

A propos d'I.CERAM : Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des implants en céramique offrant une biocompatibilité unique. S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants, la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485, ISO 14001 et bénéficie du marquage CE. Fort d'une technologie de rupture et d'un outil de production aux meilleures normes, I.CERAM bénéficie d'un très fort potentiel de développement. La société est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. ISIN : FR00140051U4– ALICR

Contact :



IMPLANTS DE HAUTE TECHNOLOGIE

Relations investisseurs

André Kérisit

Tél : +33 (0)5 55 69 12 12

actionnaires@iceram.fr

